

## Le dolmen du Berceau (\*)

### Etude complémentaire

par J. ALLAIN et B. PICHARD

Lorsque nous avons pris connaissance de la note d'Y. Chevalier sur le dolmen du Berceau (fig. 1), nous avons été frappés des divergences entre la description fournie et nos propres constatations.

Depuis plusieurs mois en effet, l'un de nous (B. P.) avait entrepris, à la demande du Directeur des Antiquités Préhistoriques, une étude approfondie du seul dolmen décoré actuellement reconnu dans la région Centre et, pour cette raison, en instance de classement.

Nous savons gré à l'auteur de cette note de nous avoir de la sorte incités à approfondir encore cette étude. Nous pouvons apporter aujourd'hui de nouvelles données et, compte tenu des vastes perspectives sur lesquelles croit devoir déboucher à ce propos Y. Chevalier, des précisions importantes.

(\*) Le dolmen du Berceau appartient à un ensemble mégalithique sis en majeure partie sur la commune de St-Piat, mais il est cadastré sur la commune de Maintenon, Eure-et-Loir (voir *B.S.P.F.*, tome 69, 1972, C.R.S.M. n° 7).

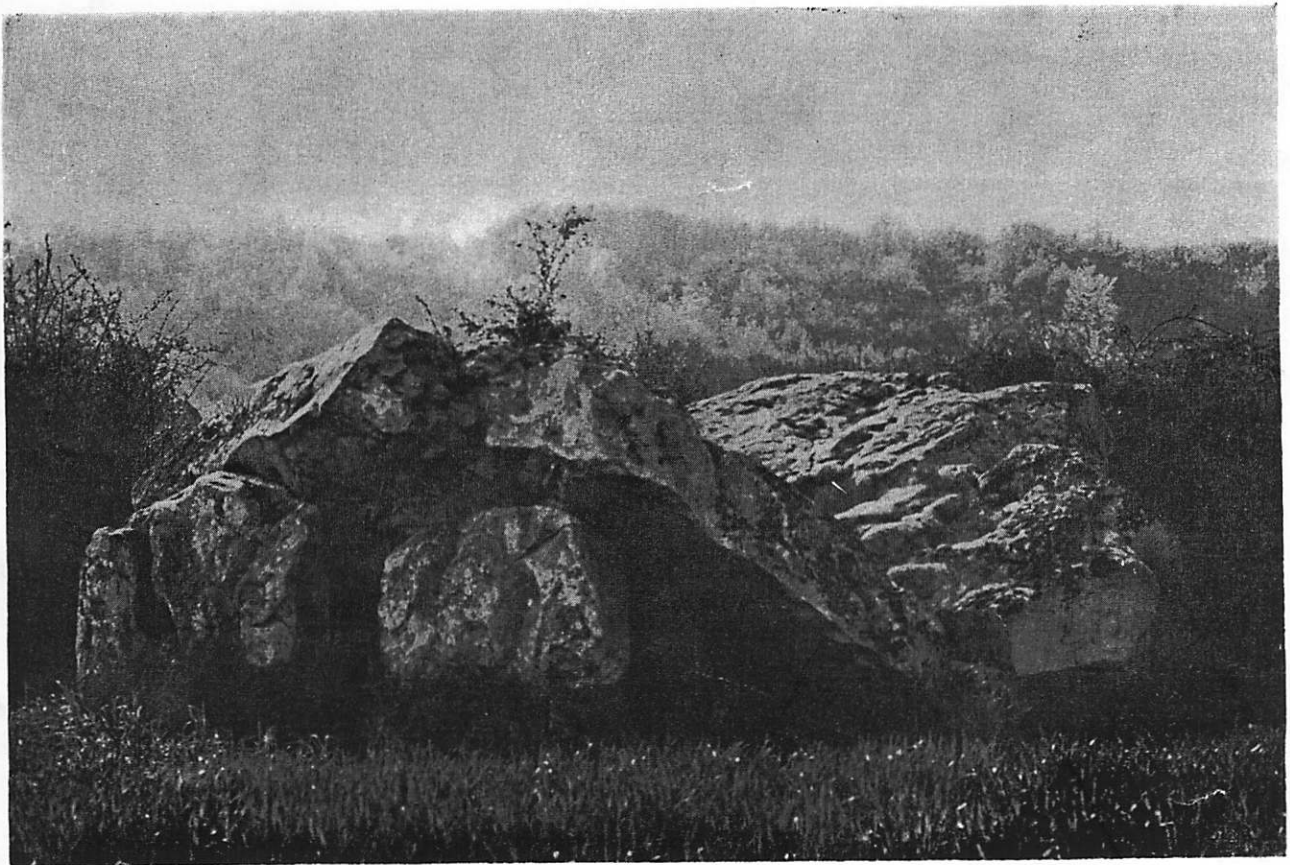


Fig. 1. — Le Dolmen du Berceau, vue Sud-Est. A l'arrière-plan, les pentes boisées du « Camp de César » (cliché B. Lasnier).

Il convient tout d'abord de donner un relevé plus détaillé de ce mégalithe (1) (fig. 2), la description dans la publication susvisée ne donnant qu'une idée incomplète et sommaire du monument. Incomplète puisqu'un orthostat en poudingue de silex (n° 3) a été assez fâcheusement omis sur le croquis joint ; sommaire, puisque les vicissitudes graves et évidentes du mégalithe ont été à peine effleurées.

Un point est sûr : la moitié nord de la table a, après sa chute, été l'objet d'un débitage partiel : débitage antérieur aux plus anciennes descriptions du monument, indubitablement intentionnel comme en témoignent trois boîtes de débitage rectangulaires, creusées au ciseau, disposées en ligne droite parallèlement à ce qui fut le bord ouest de la table. La ligne de fracture s'est d'abord produite selon le tracé prévu, puis a

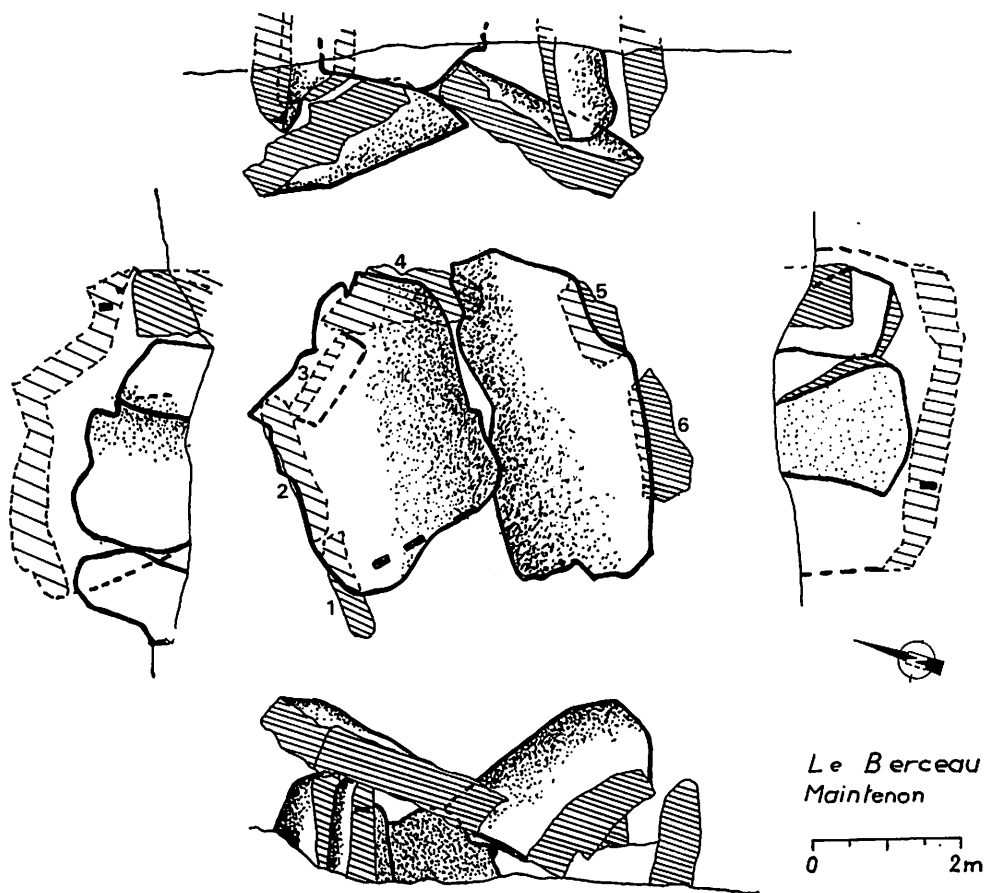


Fig. 2. — Relevé du Dolmen du Berceau. — Hachures serrées : tranche des blocs visible. — Hachures dédoublées : tranches supposées vues par transparence. — Les boîtes de débitage sont figurées par un rectangle noir.

Dans un premier temps, la table s'est brisée par la moitié. La ligne de fracture ne révèle ni zone de moindre résistance ni trace de fracture intentionnelle. La cause la plus plausible de cet accident serait la disparition d'un ou plusieurs piliers ouest dont on ne trouve plus trace actuellement. Les orthostats 3 et 4 sont trop peu élevés pour avoir eu primitivement fonction de piliers. Ces piliers ouest ont-ils jamais existé ? Demeurent-ils enfouis ? Ont-ils disparu ? Il est impossible aujourd'hui d'apporter une réponse valable à cette question fondamentale.

(1) Le relevé a été effectué par J. Despriée et C. Leymarios, auteurs de l'inventaire des mégalithes du Loir-et-Cher (suppl. à *Gallia Préhistoire*) selon les normes édictées par R. Vaufray.

obliqué accidentellement vers l'Ouest, aussi deux boîtes demeurent-elles intactes.

Deux autres excavations identiques, l'une sur la tranche est de la moitié nord de la table, l'autre sur la tranche sud de la moitié sud attestent que seul un concours de circonstances fortuit a sauvé ce qui reste du monument.

Une opération analogue a malheureusement été menée à son terme également sur le pilier n° 1, le plus abondamment orné. Une boîte de débitage identique aux précédentes en témoigne. L'un des signes rectangulaires à oreilles est d'ailleurs visiblement amputé (fig. 3). Il est donc très possible qu'un processus identique ait

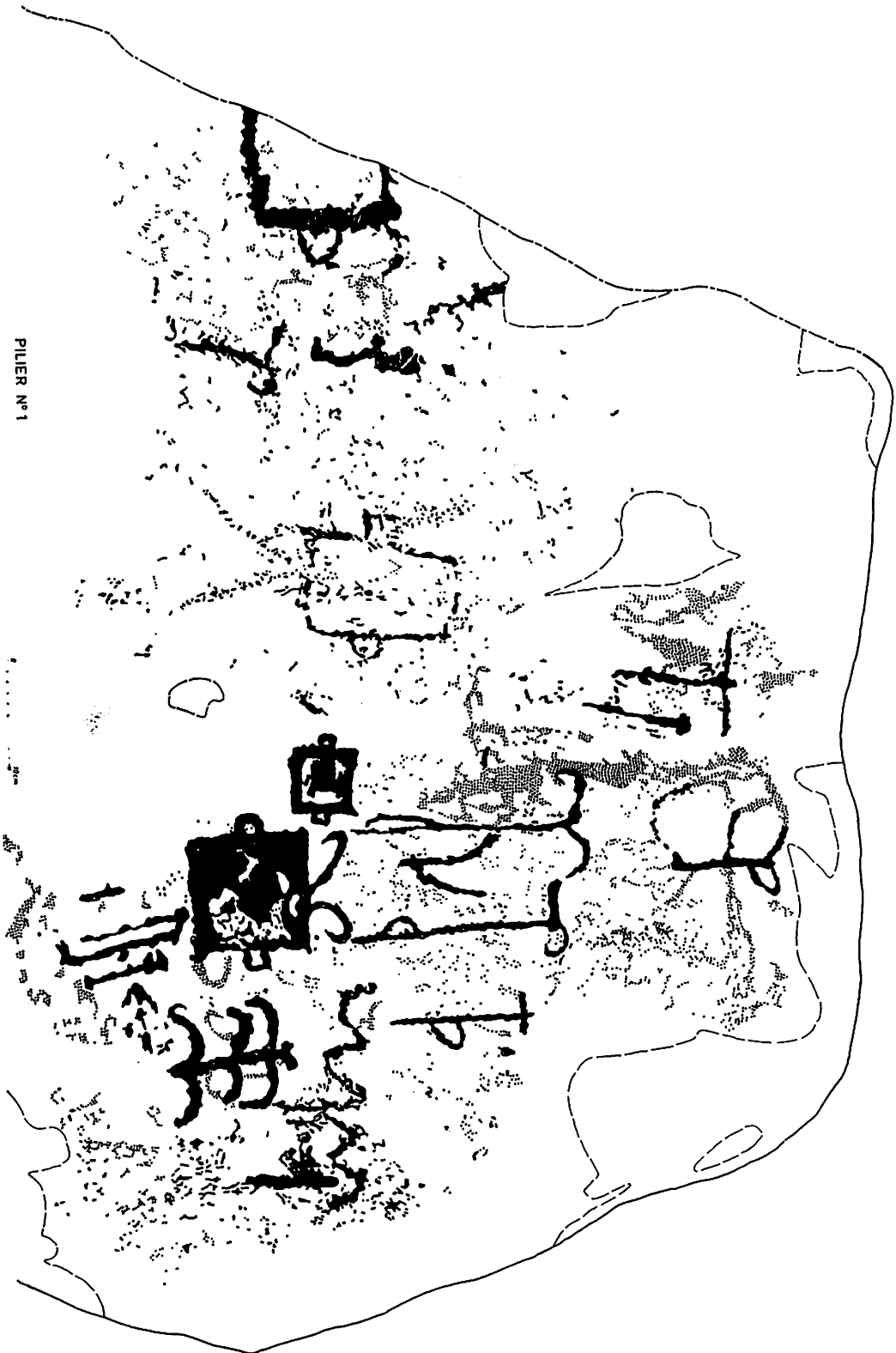


Fig. 3. — Relevé de l'ensemble des gravures du pilier n° 1 et schéma de situation. — Les zones d'éclatement secondaire sont cernées par un fileté fin. — Les zones piquetées à contour flou sont figurées en pointillé fin.

entraîné la disparition d'autres piliers et, par voie de conséquence, la fracture de la table.

Quoi qu'il en soit, ces graves mutilations ne permettent pas jusqu'à plus ample informé de se faire une opinion cohérente sur l'architecture de ce mégalithe et moins encore d'en tirer argument.

L'étude des figurations était bien entendu notre préoccupation majeure. L'un de nous (B.P.) avait tout d'abord procédé par calques directs, soucieux d'éviter au maximum les risques d'interprétation subjective. Il avait effectué, trois mois plus tard, un deuxième calque en évitant de revoir le premier. Les deux versions coïncidaient étroitement. Par contre, elles différaient notablement du relevé Chevalier, lui-même assez éloigné des relevés antérieurs.

En outre, un examen attentif avait déjà permis de discerner trois figurations inédites sur le pilier 6.

Dans ces conditions, fournir une 5<sup>e</sup> version plus ou moins subjective des décors du Berceau présentait fort peu d'intérêt. Une analyse complète et objective devenait indispensable. Toutes

les surfaces à peu près planes et accessibles du mégalithe ont été minutieusement nettoyées, puis moulées, enfin photographiées en couleur comme en noir (2) (fig. 4 et 5).

Le piquetage a été reproduit intégralement, point par point, sur calque appliqué au mur avec projection grandeur naturelle des diapositives en couleurs.

Les moulages éclairés à jour frisant permettaient un contrôle permanent. Les zones incertaines ont été figurées en pointillé fin et serré.

C'est ce relevé intégral que nous présentons ici, pensant apporter enfin une iconographie valable, base obligatoire de tout travail véritablement scientifique.

Grande a été notre surprise de voir surgir une après l'autre plusieurs gravures inconnues. Sans refaire ici l'analyse détaillée de chaque figura-

(2) Ce travail délicat a été effectué par R. Albert, agent technique de la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques, B. Lasnier et B. Pichard.

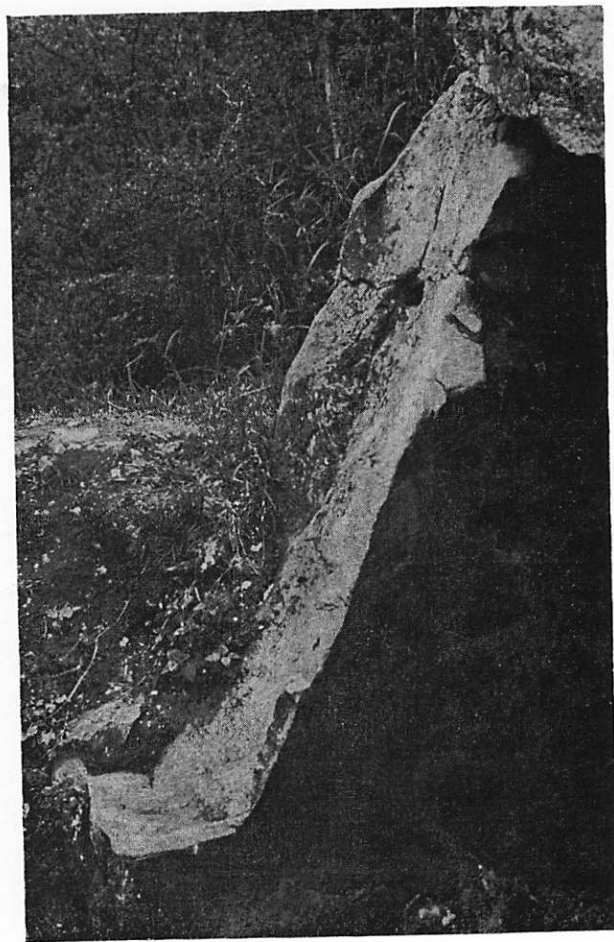


Fig. 4 et 5. — Les gravures du pilier n° 1 après nettoyage. — Noter sur la figure 4 les traces évidentes de mutilation et la boîte de débitage, préparation d'un enlèvement ultérieur qui n'a pas eu lieu. Sur la figure 5 la flèche apparue après nettoyage est particulièrement nette. (clichés B. Lasnier)



Fig. 6 et 7. — Relevé intégral du piqueté des moitiés gauche et droite du pilier n° 2, à l'exception de la gravure apocryphe, et schéma de situation.

*Pilier n° 1.* — Le signe en marmitte ansée du registre supérieur est très douteux dans son détail ainsi que le signe VI du relevé Chevalier. Dans le registre sous-jacent, il faut ajouter une anse latérale droite à la hache de droite.

*Pilier n° 2.* — Le signe en marmitte ansée présente en bas et à droite une sorte de protubérance très nette et qui n'a pas été signalée jusqu'ici.

Le nettoyage a en outre révélé toute une série de figures jusqu'ici inconnues (fig. 6 et 7) :

PILIER N° 2 partie droite



Le signe IV serpentiniforme situé au-dessous est franchement différent des transcriptions antérieures. Enfin, tout à fait en bas et à droite, un signe en flèche jusqu'alors inconnu est apparu après nettoyage.

tion, ce qui sortirait du cadre de cette note complémentaire, ni à plus forte raison reprendre les comparaisons avec les figurations armoriées ou autres, nous nous bornerons à signaler rapidement les principaux apports de notre travail.

Fig. 10. — Gravures de la face inférieure de la table et schéma de situation.

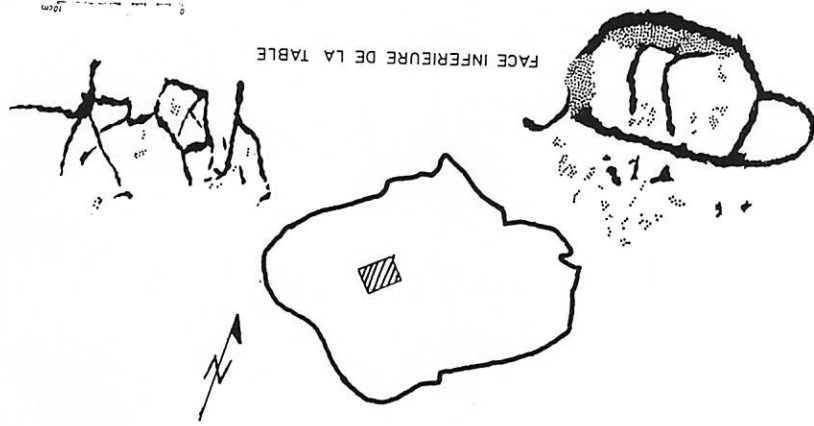


Fig. 9. — Pilier n° 6. Relevé de la zone piquetée montrant les trois haches découvertes avant nettoyage.



Fig. 8. — Les deux haches (?) telles qu'elles sont apparues après nettoyage du pilier n° 2. (cliché B. Pichard).



— un signe serpentiniforme très proche de celui du pilier 1 ;  
 — deux haches au tranchant tourné à droite, c'est ce que suggère tout au moins un tracé complexe (fig. 8) ;  
 — tout en bas et à gauche, deux signes carrés rappelant étroitement ceux du registre

inférieur du pilier n° 1. Le premier a été décelé après nettoyage. Le deuxième a été identifié seulement à l'examen du moulage.

Plusieurs autres piquetages sont trop informes dans leur état présent pour être classés et interprétés.

Signalons enfin un mauvais piquetage apocryphe et tout récent, effectué entre le 1-12-72 et le 7-1-73, à la base du pilier 2.

*Pilier n° 6.* — Une plage lisse est décorée de trois haches à crosse très proches de celles du pilier 1 (fig. 9).

C'est donc au total neuf nouvelles gravures tout à fait certaines qui viennent d'être identifiées sur les piliers du Berceau.

*Face inférieure de la table.* — Dans sa partie accessible la moitié nord de celle-ci offre une surface assez plane. Traitée comme les piliers, elle a livré elle aussi des traces de piquetage mais la table ne présente pas la patine roussâtre des piliers et le piquetage ne laisse aucune différence de coloration. Sa lecture est donc difficile et ne peut être réalisée que d'après le seul moulage. Le tracé de ces 2 figures est donc moins

sûr ; nous les figurons néanmoins (fig. 10). L'une est une marmite ansée, l'autre très proche du serpentiforme du pilier 2.

L'ornementation de ce mégalithe est donc sensiblement plus riche qu'on ne pensait ; son intérêt s'en trouve accru. L'insertion du dolmen du Berceau dans un ensemble mégalithique important, à proximité immédiate du « Camp de César » de Saint-Piat, en grande partie acquis par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir fait de ce secteur de la vallée de l'Eure une zone archéologique privilégiée.

Ajoutons que le nettoyage le plus méticuleux des deux dolmens voisins (dolmen Petit et dolmen dit la Grenouille) n'a révélé aucune trace de piquetage.

Les caractères des figurations suffisent à établir des liens depuis longtemps reconnus avec les dolmens atlantiques.

Quant à l'architecture proprement dite du mégalithe, mieux vaut en attendant qu'on y puisse faire une grande fouille rigoureusement conduite et peut-être décevante, avouer notre ignorance que d'avancer sans base sérieuse des hypothèses actuellement incontrôlables.